



**Vienne
nature**

Rapport moral 2018





Couverture : rando nature à Magné (86). Crédit : Thierry Maréchal

Réalisation du rapport moral : Michel Levasseur

Mise en page : Caroline Lemenicier

Imprimé par nos soins sur papier recyclé



Rapport moral 2018

Vienne Nature

14 rue Jean Moulin

86240 Fontaine-le-Comte

www.vienne-nature.fr / contact@vienne-nature.fr

Tél. : 05 49 88 99 04

Le président d'une association doit annuellement rendre compte de l'activité de l'association qu'il préside.

Quel parti pris faut-il retenir pour faire état d'un travail avant tout collectif ?

La morosité ambiante, le pessimisme, l'alarmisme, le positivisme ébahi, on peut facilement relier à chacun de ses mots une image, un constat.

Mais je ne sais pas choisir. Tous les ans je me dis « t'inquiète pas mon gars, cela ira mieux l'année prochaine ».

Certes, il y a des avancées, mais sont-elles à la hauteur des enjeux de notre planète ?

Heureusement, à notre petit niveau départemental, nous agissons, nous nous battons tel Don Quichotte qui part combattre le mal.

Sommes-nous illuminés ou fous pour vouloir protéger notre eau, notre air, notre terre et en un mot la vie ? C'est à vous de décider.

L'exercice de la présidence d'une association

2018 est la troisième année de mon mandat de président.

Il faut rester vigilant, les habitudes bonnes ou mauvaises s'installent. Heureusement, je ne suis pas seul, les administrateurs et les salariés sont garants des décisions prises.

Pour faire face à toutes les sollicitations, être présents dans les commissions, animer les débats, de nouveaux administrateurs et administratrices seraient les bienvenus.

La nouvelle organisation régionale nous oblige à renforcer notre réseau de représentation fédérative et, même s'il est extrêmement enrichissant de découvrir d'autres points de vue, d'autres pratiques associatives, les temps de déplacement impactent nos engagements.

Personnellement pour une réunion de 3h à Bordeaux, je dois partir à 6h45 pour un retour à 18h. Néanmoins, la majorité de nos réunions sont locales et je vous invite à nous rejoindre.

L'actualité 2018

Je retiens trois thèmes pour présenter 2018 : la convention avec l'*Université de Poitiers*, la bataille de l'eau et l'évolution de notre fédération régionale, *Poitou-Charentes Nature*.

La convention avec l'*Université de Poitiers*

Depuis des années, des liens et des amitiés se sont tissés entre l'*Université de Poitiers* et *Vienne Nature*.

Plusieurs salariés participent tous les ans à un cursus de formation, notre association accueille des étudiants stagiaires. Nous comptons parmi nos adhérents de nombreux étudiants et des personnels de l'université. À ce titre, ils participent à des sorties, des inventaires et nous avons le plaisir de partager avec plusieurs d'entre eux des responsabilités associatives.

En septembre 2018, sur proposition de son président Yves Jean, nous avons signé une convention de partenariat avec l'*Université de Poitiers*. Celle-ci doit renforcer nos actions communes. Un projet « *une journée pour ma biodiversité* » est programmé pour 2019.

La bataille de l'eau

Depuis plusieurs années, les règles de gestion de l'eau et de son appropriation par une minorité est le centre d'un combat que mènent de très nombreuses associations dans l'ex-région Poitou-Charentes.

En 2017, *Vienne Nature*, avec un collectif associatif, a déposé plusieurs recours auprès du tribunal administratif de Poitiers. Au cours de l'année 2018, et jusqu'à ces derniers jours, les membres du « groupe eau » – comme ils se nomment – ont dû, pour argumenter nos recours, lire, consulter, rechercher parmi des centaines de documents.

Notre avocat Maître Delalande a mis sous forme juridique les « mémoires en réplique », réponse aux « mémoires en réponse ».

Ainsi, pour les quatre recours relatifs aux arrêtés la Clouère, le Clain moyen, la Dive Bouleure et l'Auxances, il a été rédigé neuf mémoires introductifs et complémentaires correspondant à plusieurs centaines de pages de documents, auxquels il faut ajouter les textes de référence mis en annexes.

Selon les dernières informations, le tribunal administratif de Poitiers doit prendre sa décision au cours du second trimestre 2019.

Mais la gestion de l'eau ne s'arrête pas à la création de réserves de substitution, il y a toutes les procédures de gestion de l'eau : élaboration des *Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau* (SAGE), publication du *Schéma Départemental de l'Eau* de la Vienne « *Le grand Cycle de l'eau* », signature des programmes *Re-sources* sur les aires de captages, la cartographie des cours d'eau...

L'eau, et toutes ses déclinaisons, est un sujet majeur pour le département de la Vienne, mais surtout une priorité pour la vie de la nature dont font partie intégrante ses habitants.

L'évolution de notre fédération régionale Poitou-Charentes Nature (PCN)

Suite à la création de la nouvelle Région, Nouvelle-Aquitaine, nous avons dû modifier nos organisations représentatives et renforcer les partenariats avec les associations des deux autres ex-régions, le Limousin et l'Aquitaine.

La confédération *France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine* (FNE NA), dont fait partie PCN, après s'être dotée d'instances collégiales, est maintenant reconnue par la *Préfecture de Région* et le *Conseil régional Nouvelle-Aquitaine*.

Les nombreuses réunions auxquelles participent nos représentants permettent aux associations de protection de la nature et de l'environnement d'être reconnues et associées à des programmes régionaux.

Ainsi à la demande de la DREAL et de la Région, un regroupement par actions est en cours. Cela implique un transfert de commandes aux niveaux des têtes de réseaux et un renforcement de la structure portée par FNE NA.

Si en 2018, la mise à disposition d'un mi-temps d'une chargée de coordination par la *Fondation de la Poste* a permis le développement des actions, l'absence de moyens financiers demeure un obstacle pour un pilotage pérenne de cette interfédération.

À ce jour, les salariés de PCN assurent en partie le portage technique des actions régionales de FNE NA.

Dans un même temps, l'association PCN a rencontré de graves difficultés de gestion humaine et financière. À l'assemblée générale de juin 2018, le Commissaire aux comptes a informé les adhérents présents d'un risque de déclenchement d'une procédure d'alerte. En effet,

le compte de résultat déficitaire de l'année 2017 était dû à un retard de plusieurs mois dans l'établissement des mémoires régionaux contenant des fonds européens. D'autre part, les réserves financières de l'association ne permettaient pas de payer les mémoires des associations.

Au départ du secrétaire comptable, se sont ajoutées la démission du Président de PCN en raison de graves problèmes de santé et l'annonce par le *Conseil régional* de l'arrêt imminent des financements européens.

Très rapidement, les membres du conseil d'administration de PCN se sont mobilisés, pour le recrutement d'un.e secrétaire comptable et l'élection d'un nouveau président.

La mise en place d'un suivi de l'organisation du travail et des finances sur le dernier trimestre a évité le pire, mais à ce jour, beaucoup de difficultés restent à surmonter.

Fin décembre, PCN devait encore aux associations 378000 €, dont 95579 € à *Vienne Nature*.

Les conclusions

On ne peut terminer la présentation du rapport moral sans évoquer le bénévolat et l'équipe des salariés.

Une association comme la nôtre se construit sur l'engagement de ses adhérents assurant bénévolement des travaux de prospection naturalistes, d'animation de sorties et de formation, de représentation dans les stands, de participation aux réunions dans les nombreuses instances départementales et régionales, de gestion au sein du bureau et du conseil d'administration et de partage de convictions.

L'organisation de conférences, la participation à des manifestations avec les associations partenaires, la rédaction d'articles pour la presse et beaucoup d'actions dites quotidiennes ont contribué à faire avancer la défense de l'environnement et la préservation de la biodiversité.

Comme je l'indiquais précédemment pour notre confédération FNE NA, les moyens financiers et donc humains sont indispensables pour la réussite de nos actions.

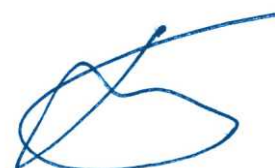
Pour cela, la présence de techniciens salariés, très pointus dans leurs domaines de compétences et engagés dans un esprit associatif, est l'une des clés de réussite de notre association. *Vienne Nature* peut s'appuyer sur ses salariés et, comme Président, j'en suis très fier.

Les remerciements

Je tiens à remercier très chaleureusement les salariés, les administrateurs, les bénévoles pour leur disponibilité et leur travail. Votre présence pour cette assemblée générale me rassure dans un contexte anxieux, où le chacun pour soi semble prendre le pas sur le partage et l'acceptation de l'autre.

Agir chaque jour sur notre territoire, c'est ne jamais oublier que cette terre ne nous appartient pas, mais que nous avons l'obligation de la garder vivante pour les générations futures.

Le Président de *Vienne Nature*, Michel Levasseur





Vienne Nature

14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte

www.vienne-nature.fr / contact@vienne-nature.fr

Tél. : 05 49 88 99 04

